



Lille, samedi 21 novembre : rassemblement contre les dangers de la loi « sécurité globale »

Examinée en procédure accélérée par les parlementaires depuis le 17 novembre, la proposition de loi de « sécurité globale » comporte de nombreuses dispositions qui attentent aux libertés, notamment celles de manifester, d'informer et d'être informé.

Ainsi, l'article 21 prévoit que les images captées par les « caméras piétons » des forces de l'ordre pourront être « transmises en temps réel au poste de commandement du service concerné et aux personnels impliqués dans la conduite et l'exécution de l'intervention ». L'article 22 généralise la surveillance vidéo par drone des manifestants.

Quant à l'article 24, il punit « d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police ».

Une formulation floue qui ouvre la porte à toutes les interprétations possibles et qui aura pour conséquence d'empêcher la prise d'images et leur diffusion, en particulier celles qui témoignent des violences commises par les forces de l'ordre.

Une menace grave pour l'exercice du métier de journaliste, déjà fortement entravé, mais également pour tout citoyen amené à photographier ou filmer les forces de l'ordre.

Le rassemblement organisé devant l'Assemblée nationale le 17 novembre, à l'initiative de la LDH, du SNJ, du SNJ-CGT, de la CFDT-Journalistes, du SGJ-FO, de la Fédération internationale des journalistes et de la Fédération européenne des journalistes, rejoints par de nombreuses autres organisations, a été un succès.

D'autres initiatives sont programmées ce samedi 21 novembre.

A Lille, la LDH appelle à un rassemblement à 11 heures, autour de la Dalle des Droits de l'Homme, place de la République.

Le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes, le SGJ-FO et le Club de la presse des Hauts-de-France s'associent à cette mobilisation et encouragent les journalistes et défenseurs de la liberté d'informer et de s'informer à y participer nombreux.

Lille, le 19 novembre 2020.